

La FDC aide à l'aménagement des territoires:

- Contrat adapté de jachère environnement et faune sauvage (100€/ha)
- Contrat de jachères classiques (100€/ha)
- Contrat d'entretien de jachères classiques (50€/ha)
- Contrat d'entretien de bandes enherbées (50€/ha)



Jachères classiques



Bandes enherbées

- Contrat de jachère mellifère (100€/ha)
- Contrat bord de champ (50€/ha)
- Contrat de culture à gibier (100€/ha, parcelle non soumise à la PAC)



Jachère mellifère



Contrat bord de champ

- Contrat de non déchaumage

20€/ha: 14€ par la FDC

6€ par l'ACCA.



- Contrat de plantation de haie

(1,62€/ml)

- Contrat de Régénération Naturelle Assistée (1€/ml)

Site favorable à la nidification et élevage des jeunes

Abris contre prédateurs

Diminution de la mortalité accidentelle

Moyen de déplacement

Ressources trophiques + réussite de la reproduction

Depuis 2020, la Fédération des chasseurs du Tarn et Garonne subventionne également l'entretien des haies anciennes à hauteur de 100 € le kilomètre.



Pour plus d'informations, contactez la Fédération des Chasseurs :

Frédéric LE CAPITAINE : 06 07 23 23 74

Jean-Baptiste CORSAINT : 07 87 10 03 18

technique.fdc82@orange.fr